



MEDIA INFORMATION

Contact Presse :

Nathalie Dunoir

Tél. 04 91 19 16 16

ste.bleuciel@wanadoo.fr

Juillet 2008

SGS reçoit l'accréditation pour le contrôle périodique des installations classées

Depuis le 1er juillet 2008, SGS ICS, leader mondial de l'inspection, l'analyse et la certification, est accrédité pour réaliser le contrôle périodique des installations classées soumises au régime de la déclaration contrôlée.

Réglementation du contrôle des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Qu'elles soient exploitées ou détenues par une personne physique ou morale, publique ou privée, les Installations sont Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) lorsqu'elles présentent des dangers et inconvénients potentiels pour la commodité du voisinage, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, l'environnement ou encore la conservation des sites et monuments.

Conformément au décret n°2007-1467 du 12 octobre 2007, l'exploitant d'une ICPE soumise à la déclaration contrôlée (DC) a obligation de faire réaliser un contrôle de son installation par un organisme accrédité par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) puis agréé par le Ministère de l'Environnement. Le premier contrôle doit être effectué avant le 31 décembre 2008 pour les installations opérationnelles avant le 30 juin 2008, et dans les 6 premiers mois d'activité pour celles mises en service après cette date. La périodicité des contrôles est de 5 ans mais elle est portée à 10 ans pour les sites dotés d'un système de management environnemental ISO 14001 ou EMAS (Environmental management and audit scheme). A ce jour, 38 catégories d'ICPE sont concernées par cette obligation qui prend effet au 1er juillet 2008.

SGS ICS accrédité pour effectuer le contrôle périodique des ICPE

Reconnu comme étant un organisme de référence pour effectuer ces contrôles, SGS ICS a obtenu son accréditation selon la norme ISO 17020 depuis le 1er juillet 2008.

Parue en mars 2005, en remplacement de la norme NF EN 45004, la norme d'accréditation NF EN ISO/CEI 17020 définit les critères généraux pour le fonctionnement des organismes procédant à l'inspection. Elle décrit les exigences générales que doit remplir un organisme d'inspection pour être reconnu comme compétent, fiable, indépendant et impartial pour l'inspection des produits, services, processus ou installations.



Fort de son expertise, SGS se positionne comme un partenaire de référence

Accrédité pour 21 des 38 rubriques de la nomenclature ICPE, SGS est en mesure d'intervenir pour contrôler l'ensemble des catégories auxquelles l'installation est assujettie.

En plus de proposer un seul interlocuteur pour l'ensemble des activités de l'ICPE, SGS ICS permet de coupler le contrôle périodique à d'autres contrôles ou certifications dans lesquelles le demandeur est engagé, lui faisant ainsi bénéficier d'un gain de temps et d'économies significatives. Grâce à un pool d'inspecteurs régionalisés, tous habilités pour leurs compétences en réglementation environnementale par secteur d'activité, SGS est à même d'intervenir sur l'ensemble du territoire national.

SGS ICS demandera une extension de son périmètre d'accréditation aux autres rubriques de la nomenclature ICPE dès la parution des arrêtés ministériels spécifiant les modalités du contrôle périodique.

Dès maintenant, SGS ICS contribue à informer les exploitants de leurs obligations et leur donne la possibilité d'enregistrer leur demande de candidature au contrôle périodique sur son site Internet www.fr.sgs.com.

Le groupe SGS (SGS SA)

Fondée en 1878 à Rouen, SGS fait aujourd'hui office de référence en ce qui concerne la maîtrise de la qualité. A l'échelle du globe, 50.000 collaborateurs travaillent dans plus de 1.000 bureaux et laboratoires, répartis dans 150 pays. Son implantation internationale et ses compétences placent SGS en position de leader dans les domaines de l'inspection, de l'analyse et de la certification.

SGS France s'attache à porter haut les valeurs et l'offre du groupe. Après plus de 100 ans de développement, SGS France compte aujourd'hui 2.200 personnes réparties dans 90 bureaux et centres de contrôles et 26 laboratoires. Nos services se déclinent tout au long des chaînes d'approvisionnement et concernent de nombreux secteurs tels que les produits agricoles et agro-alimentaires, la pharmacie, la recherche clinique, la cosmétologie, la chimie, l'environnement, les services industriels...

SGS ICS

La filiale française de certification du groupe mondial SGS propose une offre complète, complémentaire et diversifiée : Certification des systèmes de management (ISO 9001 2000, ISO 14001 2004, OHSAS 118001... Dispositifs médicaux ISO 13485, marquage CE...). Certification des engagements de services sur la base de référentiels métiers (Qualicert) : maisons de retraite, services à la personne, ambulanciers, officines, transport de personnes à mobilité réduite, institut médico-éducatif... Certification des personnes et certification de Qualification (CACES/ visite médicale).